



Etats financiers consolidés
intermédiaires résumés au
31 mars 2014

REXEL



Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital social de 1 416 862 255 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75838 Paris Cedex 17 - France
479 973 513 R.C.S. Paris

États financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2014 *(non audités)*

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé	2
Résultat global consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie consolidé	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
Notes annexes aux états financiers consolidés	7
1. Informations générales	7
2. Principales méthodes comptables.....	7
3. Regroupements d'entreprises	9
4. Information sectorielle	11
5. Frais administratifs et commerciaux.....	12
6. Autres produits et autres charges.....	13
7. Charges financières nettes.....	13
8. Impôt sur les bénéfices.....	14
9. Résultats par action.....	14
10. Avantages du personnel	15
11. Endettement financier.....	16
12. Juste valeur des instruments financiers	20
13. Saisonnalité	20
14. Litiges	20
15. Evènements postérieurs à la période de reporting.....	21

Compte de résultat consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Période close le 31 mars	
		2014	2013 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4	3 067,3	3 153,9
Coût des ventes		(2 303,2)	(2 366,8)
Marge brute		764,1	787,1
Frais administratifs et commerciaux	5	(634,0)	(648,7)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		130,1	138,5
Autres produits	6	0,8	2,3
Autres charges	6	(19,5)	(12,5)
Résultat opérationnel		111,3	128,3
Produits financiers		1,3	0,3
Coût de l'endettement financier		(43,2)	(39,9)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement		-	(23,5)
Autres charges financières		(4,3)	(5,8)
Charges financières (nettes)	7	(46,3)	(68,9)
Quote part de résultat dans les entreprises associées		-	(0,7)
Résultat net avant impôt		65,1	58,6
Impôt sur le résultat	8	(21,9)	(19,1)
Résultat net		43,2	39,5
Dont attribuable :			
au Groupe		43,1	39,7
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0,1	(0,2)
Résultat net par action :			
Résultat de base par action (en euros)	9	0,15	0,15
Résultat dilué par action (en euros)	9	0,15	0,15

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intérimaires résumés.

Résultat global consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Période close le 31 mars	
	2014	2013 ⁽¹⁾
Résultat net	43,2	39,5
Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat :		
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger	0,3	(17,8)
Effet d'impôt	(0,1)	8,4
	0,2	(9,4)
Ecarts de conversion	(2,1)	34,9
Effet d'impôt	(0,8)	(17,9)
	(2,8)	17,0
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie	0,5	1,1
Effet d'impôt	(0,2)	(0,4)
	0,4	0,7
Eléments non reclassables en compte de résultat :		
Profit / (perte) actuariel(-le) sur engagements de retraite	(3,7)	14,1
Effet d'impôt	0,7	(3,2)
	(3,0)	10,9
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt		
	(5,3)	19,2
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt	37,9	58,7
Dont attribuable :		
au Groupe	38,1	58,6
aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(0,2)	0,1

(1) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intérimaires résumés.

Bilan consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Au 31 mars	Au 31 décembre
		2014	2013 ⁽¹⁾
Actif			
Goodwill		4 123,3	4 111,2
Immobilisations incorporelles		1 037,6	1 038,3
Immobilisations corporelles		277,9	278,1
Actifs financiers non courants		37,6	51,7
Actifs d'impôts différés		153,8	161,6
Total des actifs non courants		5 630,2	5 640,9
Stocks		1 417,0	1 389,5
Créances clients		2 173,9	2 062,8
Créances d'impôt courant		15,8	18,3
Autres actifs		446,4	467,8
Actifs destinés à être cédés		3,4	3,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	655,5	957,8
Total des actifs courants		4 712,0	4 899,7
Total des actifs		10 342,2	10 540,5
Capitaux propres			
Capital social		1 416,9	1 416,7
Prime d'émission		1 511,3	1 510,8
Réserves		1 328,0	1 289,5
Total des capitaux propres part du groupe		4 256,2	4 217,0
Intérêts ne conférant pas le contrôle		9,9	10,1
Total des capitaux propres		4 266,1	4 227,1
Dettes			
Dettes financières non courantes	11.1	2 782,1	2 908,2
Avantages du personnel		244,3	243,4
Passifs d'impôts différés		166,5	172,1
Provisions et autres passifs non courants		97,1	108,0
Total des passifs non courants		3 290,1	3 431,7
Dettes financières courantes	11.1	243,2	205,2
Intérêts courus	11.1	35,8	11,6
Dettes fournisseurs		1 903,0	2 009,9
Dettes d'impôt exigible		26,5	37,2
Autres dettes		577,5	617,9
Total des passifs courants		2 786,1	2 881,7
Total des passifs		6 076,1	6 313,4
Total des passifs et des capitaux propres		10 342,2	10 540,5

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intérimaires résumés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Période close le 31 mars	
		2014	2013 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		111,3	128,3
Amortissements et dépréciations d'actifs	5-6	24,1	23,8
Avantages du personnel		(3,5)	(3,3)
Variation des autres provisions		0,3	(5,6)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		1,7	2,4
Intérêts payés		(38,0)	(42,9)
Impôt payé		(27,6)	(22,1)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		68,3	80,6
Variation des stocks		(20,2)	(25,1)
Variation des créances clients		(105,3)	(50,1)
Variation des dettes fournisseurs		(116,1)	(69,0)
Variations des autres créances et autres dettes		(2,7)	(0,2)
Variation du besoin en fonds de roulement		(244,3)	(144,5)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		(176,0)	(64,0)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(25,1)	(23,7)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1,0	18,5
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		(7,8)	(2,1)
Variation des placements à long terme		1,0	(2,6)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(30,9)	(9,9)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Augmentation de capital		0,7	0,7
Ventes / (Achats) d'actions propres		(1,3)	1,1
Soulte sur sw aps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur		-	30,4
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières	11	41,2	128,9
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	11	(138,2)	(95,0)
Variation des dettes résultant des contrats de location-financement	11	(1,6)	(42,3)
Dividendes payés		-	(0,2)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		(99,3)	23,6
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		957,8	291,9
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation		3,9	(7,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		655,5	234,1

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intérimaires résumés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité)

(en millions d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	Total attribuable au Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Pour la période close le 31 mars 2013									
Au 1^{er} janvier 2013 (publié)	1 359,6	1 418,3	1 344,5	138,8	(3,0)	(148,9)	4 109,3	8,3	4 117,6
Effet du changement de méthode comptable à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21	-	-	2,5	-	-	-	2,5	-	2,5
Au 1^{er} janvier 2013 ⁽¹⁾	1 359,6	1 418,3	1 347,0	138,8	(3,0)	(148,9)	4 111,8	8,3	4 120,1
Résultat net	-	-	39,7	-	-	-	39,7	(0,2)	39,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	7,3	0,7	10,9	18,9	0,3	19,2
Résultat global de la période	-	-	39,7	7,3	0,7	10,9	58,6	0,1	58,7
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Augmentation de capital	0,4	0,4	-	-	-	-	0,8	-	0,8
Paiements fondés sur des actions	-	-	2,6	-	-	-	2,6	-	2,6
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	0,7	-	-	-	0,7	-	0,7
Au 31 mars 2013 ⁽¹⁾	1 360,0	1 418,7	1 390,0	146,1	(2,3)	(138,0)	4 174,5	8,1	4 182,6
Pour la période close le 31 mars 2014									
Au 1^{er} janvier 2014	1 416,7	1 510,8	1 377,7	(21,4)	(1,7)	(65,1)	4 217,0	10,1	4 227,1
Résultat net	-	-	43,1	-	-	-	43,1	0,1	43,2
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2,3)	0,4	(3,0)	(5,0)	(0,3)	(5,3)
Résultat global de la période	-	-	43,1	(2,3)	0,4	(3,0)	38,1	(0,2)	37,9
Augmentations de capital	0,2	0,5	-	-	-	-	0,7	-	0,7
Paiements fondés sur des actions	-	-	1,9	-	-	-	1,9	-	1,9
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	(1,4)	-	-	-	(1,4)	-	(1,4)
Au 31 mars 2014	1 416,9	1 511,3	1 421,2	(23,7)	(1,3)	(68,1)	4 256,2	9,9	4 266,1

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intérimaires résumés.

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (États-Unis et Canada), dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine) et en Amérique Latine (essentiellement Brésil et Chili).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2014 et ont été arrêtés par le Directoire le 23 avril 2014.

2. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2014 (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces états financiers résumés sont également conformes aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables au 31 mars 2014. En particulier, les états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers résumés. Ces notes doivent être lues en complément des états financiers consolidés du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et inclus dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2014 sous le numéro D.14-0181.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

2.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers résumés au 31 mars 2014 sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Ils sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2013 et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, exceptions faites des nouvelles normes et interprétations présentées en note 2.2.1.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

2.2.1 | Changements de méthodes comptables – Amendements et interprétations

Changement de méthode comptable: IFRIC 21 Taxes prélevées par une autorité publique

Au 1^{er} janvier, Rexel a appliqué l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou Taxes » de façon rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013. L'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes » précise que le fait générateur de l'obligation pour comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, telle que prévue par les réglementations applicables. Par ailleurs, l'interprétation IFRIC 21 interdit de constater, au fur et à mesure, une dette relative à une taxe et requiert de la comptabiliser en totalité lors de la survenance du fait générateur de son exigibilité. L'effet de ce retraitement a majoré les capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2013 d'un montant de 2,5 millions d'euros net d'impôt (3,9 millions d'euros avant impôt). L'effet de l'application de cette interprétation sur le résultat opérationnel et le résultat net de la période close le 31 mars 2013 s'élève respectivement à 5,7 millions d'euros et 3,7 millions d'euros. L'information comparative de la période précédente, telle que présentée dans les états financiers, a été retraitée en conséquence.

Application de nouveaux amendements de normes

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2014 les nouveaux amendements suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe :

- Les amendements de la norme IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » traitent des informations relatives à la valeur recouvrable des actifs dépréciés lorsque celle-ci est basée sur la juste valeur diminuée des coûts de cession.
- L'amendement de la norme IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » permet le maintien de la comptabilité de couverture lorsqu'il y a novation de dérivés lors de compensation avec une contrepartie centrale en application de lois ou réglementations, si certaines conditions spécifiques sont remplies.

2.2.2 | Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf précision contraire :

- La norme IFRS 9 "Instruments financiers" est destinée à remplacer la norme IAS 39 "Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation". Il s'agit d'un projet en trois phases, dont seule la première, "Classification et évaluation", a été publiée. La phase 2, "Principes de dépréciation", et la phase 3, "Comptabilité de couverture", n'ont pas encore été publiées. Le processus d'approbation par l'Union européenne a été mis en veille dans l'attente de l'achèvement de l'ensemble du projet par l'IASB.
- L'amendement des normes IFRS 9 et IFRS 7 « Date d'application et informations relatives à la transition » reporte la date d'application de ces normes au 1^{er} janvier 2015 et requiert des informations additionnelles sur la transition.
- L'amendement de la norme IFRS 9 « Comptabilité de couverture » et les amendements des normes IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 :
 - constituent une révision complète de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion des risques dans les états financiers ;
 - autorisent les modifications, relatives au traitement du "risque propre" incluses dans la norme IFRS 9 « Instruments financiers », à être appliquées indépendamment des autres dispositions prévues dans la norme IFRS 9 ; et

- suppriment, pour la norme IFRS 9, la date de première application obligatoire du 1^{er} janvier 2015, afin de laisser un temps suffisant aux préparateurs d'états financiers pour se mettre en conformité avec les nouvelles obligations.
- L'amendement limité de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » s'applique aux contributions des employés ou des tiers aux plans à prestations définies. Son objectif est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service de l'employé, comme par exemple les contributions des employés qui sont calculées sur la base d'un pourcentage fixe du salaire.
- Les améliorations des normes IFRS 2010-2012 et 2011-2013, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de quelques normes. Celles-ci sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 ou pour des transactions intervenant postérieurement à cette date dans des cas limités. Leur application n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

3. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

3.1 | Acquisitions réalisées en 2014

Dans le cadre de sa politique de croissance externe qui vise à renforcer sa présence dans les pays émergents et à améliorer son offre de services à forte valeur ajoutée, le Groupe a procédé au cours du premier trimestre 2014 à l'acquisition des sociétés suivantes :

- Le 7 janvier 2014, le Groupe a acquis Esabora Digital Services, conformément au contrat d'acquisition signé le 14 novembre 2013. Cette société, basée en France et fondée en 1990, est un éditeur de logiciels qui conçoit des outils de pointe pour les installateurs électriques. Le prix d'acquisition s'élève à 7,0 millions d'euros, comprenant un montant de 0,2 million d'euros de trésorerie acquise. Le chiffre d'affaire s'est élevé à 1,6 million d'euros en 2013.
- Le 28 mars 2014, le Groupe a acquis AMP Ingenieros SAS, société basée au Pérou et fondée en 1991. Cette société est spécialisée dans la distribution de matériel électrique de marque internationale, la construction de tableaux électriques et la fourniture de services d'ingénierie. En 2013, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,4 million d'euros. Le prix d'acquisition est de 0,7 million d'euros. Dès lors que ces entités ne représentent pas un poids significatif dans les états financiers du Groupe et compte tenu de leur date d'acquisition tardive en mars 2014, elles ne seront consolidées qu'à compter 1^{er} avril 2014.

3.2 | Suivi des acquisitions réalisées en 2013

Le Groupe consolide depuis le 1^{er} janvier 2014 les sociétés Lenn International Pte Ptd (Singapour) et Rexel Quality Trading (Thailand) acquises en novembre 2013 (voir la note 3.1 des états financiers consolidés au 31 décembre 2013).

Le tableau ci-dessous présente l'allocation des contreparties transférées relatives aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris des sociétés acquises en 2014, ainsi que des sociétés acquises en 2013 et consolidées à compter du 1^{er} janvier 2014 :

Statut des acquisitions intégrées en 2014

(en millions d'euros)

Autres immobilisations.....	6,0
Autres actifs non courants.....	0,4
Actifs courants.....	22,0
Dette financière nette	(4,5)
Passifs courants.....	(13,3)
Actifs nets acquis hors goodwill acquis	10,5
<i>Goodwill</i> acquis	19,1
Contrepartie transférée	29,6
Trésorerie acquise.....	(1,7)
Paiements différés du prix d'acquisition	(8,0)
Décaissement au titre des entités acquises non encore consolidées	0,7
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions	20,7
Décaissement effectué en 2013	(12,9)
Effet de change sur la dette en devises.....	-
Trésorerie nette décaissée au cours de la période.....	7,8

(1) converti au taux de change du jour de l'acquisition

4. | INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique pour l'activité de distribution de matériel électrique, alors que les autres activités et les entités holdings sont présentées de façon indépendante.

Les activités qui sont substantiellement similaires sont agrégées dans un seul secteur. Les facteurs pris en considération pour identifier de tels secteurs incluent la similarité des conditions économiques et politiques, la proximité des opérations, l'absence de risques particuliers associés aux activités dans les différentes zones où le Groupe est implanté et une rentabilité financière à long terme comparable.

Les secteurs opérationnels présentés sont l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Amérique Latine. Les données comparatives de 2013 incluent les changements de méthode comptable, décrits au §2.2.1, en conformité avec l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par le Directoire agissant en tant que principal décideur opérationnel.

Informations par secteur géographique pour les périodes closes les 31 mars 2014 et 2013

2014 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Amérique Latine	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 759,4	972,0	272,9	62,9	3 067,2	0,1	3 067,3
EBITA ⁽¹⁾	101,0	33,4	7,0	(0,4)	141,0	(6,8)	134,2
Au 31 mars							
Besoin en fonds de roulement	780,7	552,1	184,2	52,5	1 569,6	(17,2)	1 552,4
Goodwill	2 625,0	1 213,7	246,8	37,8	4 123,3	-	4 123,3
<hr/>							
2013 ⁽²⁾ (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Amérique Latine	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Chiffre d'affaires hors groupe	1 731,8	1 069,6	278,8	73,7	3 153,9	-	3 153,9
EBITA ⁽¹⁾	98,4	47,0	7,9	0,1	153,5	(10,3)	143,2
Au 31 décembre							
Besoin en fonds de roulement	614,5	509,3	141,7	46,9	1 312,4	(17,8)	1 294,6
Goodwill	2 619,6	1 230,0	224,7	37,0	4 111,2	-	4 111,2

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

(2) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Période close le 31 mars	
	2014	2013 ⁽¹⁾
EBITA - Total Groupe	134,2	143,2
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(4,1)	(4,7)
Autres produits et autres charges	(18,7)	(10,2)
Charges financières (nettes)	(46,3)	(68,9)
Quote part de résultat dans les entreprises associées.....	-	(0,7)
Résultat net avant impôt du Groupe	65,1	58,6

(1) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2014	2013 ⁽¹⁾
Besoin en fonds de roulement	1 552,4	1 294,6
Goodwill	4 123,3	4 111,2
Total des actifs et passifs alloués	5 675,7	5 405,8
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	2 484,2	2 625,3
Autres actifs non courants	1 353,1	1 368,1
Actifs d'impôts différés	153,8	161,6
Créances d'impôt courant	15,8	18,3
Actifs destinés à être cédés	3,4	3,4
Instruments dérivés	0,7	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	655,5	957,8
Total des actifs du Groupe	10 342,2	10 540,5

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 31 mars	
	2014	2013 ⁽¹⁾
Salaires et avantages	376,7	386,7
Charges d'occupation des locaux	71,4	72,7
Autres charges externes	152,3	153,0
Amortissements	19,8	19,5
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	-	-
Créances irrécouvrables	4,1	4,7
	9,6	12,1
Total frais administratifs et commerciaux	634,0	648,7

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Droits ou Taxes" (voir note 2.2.1)

6. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

	Période close le 31 mars	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	0,4	1,2
Reprise de dépréciation d'immobilisations	-	0,5
Reprise de provisions non utilisées	0,2	0,6
Autres produits opérationnels	0,2	-
Total autres produits	0,8	2,3
Coûts de restructuration	(13,7)	(9,4)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles	(0,2)	(1,0)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et des actifs immobilisés	(0,2)	(0,1)
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises	(5,0)	(0,6)
Autres dépenses	(0,5)	(1,3)
Total autres charges	(19,5)	(12,5)

(1) Au titre du premier trimestre 2014, les coûts de restructuration sont relatifs aux réorganisations logistiques et aux programmes d'optimisation du réseau en Europe (principalement en Allemagne et au Royaume-Uni) et aux Etats-Unis. Au titre du premier trimestre 2013, les coûts de restructuration concernaient des plans initiés en Europe, principalement en Espagne, en Suède, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

(2) Au titre du premier trimestre 2014, ces frais concernent les regroupements d'entreprises effectués au cours de la période close le 31 mars 2014 et représentent des honoraires engagés dans le cadre de divers projets d'investissements.

7. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Période close le 31 mars	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ...	0,6	(0,0)
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	0,6	0,3
Total des produits financiers	1,3	0,3
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(42,0)	(45,5)
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en autres éléments du résultat global	0,3	0,4
Gain / (perte) de change	(0,2)	18,0
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat	(0,3)	(15,0)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	(1,1)	2,2
Coût de l'endettement financier	(43,2)	(39,9)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement	-	(23,5) ⁽¹⁾
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel .	(2,3)	(3,5)
Charges financières diverses	(2,0)	(2,4)
Autres charges financières	(4,3)	(5,8)
Charges financières nettes	(46,3)	(68,9)

(1) Perte liée aux opérations de refinancement (voir note 20.1.2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2013) comprenant la prime de remboursement et la prise en charge des coûts de transaction non amortis après déduction des ajustements de juste valeur.

8. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée sur la base du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total de l'exercice, c'est-à-dire en appliquant au résultat avant impôt et quote-part de résultat dans les entreprises associées de la période intermédiaire le taux effectif moyen attendu pour l'exercice 2014. Le taux effectif d'impôt, pour la période close le 31 mars 2014, s'établit à 33,7% comparé à 32,2%⁽¹⁾ pour la période close le 31 mars 2013.

⁽¹⁾ retraité suivant l'adoption de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou Taxes »

9. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 31 mars	
	2014	2013 ⁽²⁾
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	43,1	39,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	281 505	269 696
Actions potentielles non dilutives (en milliers)	1 615	1 604
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et d'actions potentielles non dilutives (en milliers)	283 120	271 300
Résultat net par action (en euros)	0,15	0,15
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	43,1	39,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et d'actions potentielles non dilutives (en milliers)	283 120	271 300
Actions potentielles dilutives (en milliers)	2 853	2 443
- dont options de souscription d'actions (en milliers)	129	146
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers) ⁽¹⁾	2 725	2 297
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	285 973	273 743
Résultat net dilué par action (en euros)	0,15	0,15

⁽¹⁾ Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance.

⁽²⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 (voir note 2.2.1)

10. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 31 mars 2014, les régimes à prestations définies les plus importants ont été réévalués. Ils concernent le Canada, la Suisse et le Royaume-Uni. Les écarts actuariels ont été estimés sur la base d'une analyse de la sensibilité des taux d'actualisation et de la différence entre les taux de rendement attendus des fonds investis dans les plans de retraite et les taux réels.

Pour la période close le 31 mars 2014, les pertes actuarielles après impôt constatées dans le résultat global pour un montant de 3,0 millions d'euros (gains actuariels de 10,9 millions d'euros au titre de la période close le 31 mars 2013) résultent de la baisse du taux d'actualisation appliqué pour le plan du Canada par rapport au taux utilisé au 31 décembre 2013 compensé par le rendement positif des actifs.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation des plans concernés :

<i>Taux d'actualisation (in %)</i>	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013	Au 31 mars 2013
Pays-Bas	3,25	3,25	3,25
Royaume-Uni	4,50	4,50	4,94
Canada	4,50	4,75	4,00
Suisse	2,00	2,00	1,75

11. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 mars 2014. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

11.1 | Endettement financier net

(en millions d'euros)	Au 31 mars 2014			Au 31 décembre 2013		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 857,0	1 857,0	-	1 835,6	1 835,6
Titrisation	-	930,4	930,4	-	1 067,5	1 067,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	61,0	8,6	69,6	35,6	19,2	54,8
Billets de trésorerie	127,1	-	127,1	119,1	-	119,1
Concours bancaires et autres emprunts	58,5	-	58,5	54,3	-	54,3
Location financement	8,1	21,9	30,0	7,3	24,7	32,0
Intérêts courus ⁽¹⁾	35,8	-	35,8	11,6	-	11,6
Moins coûts de transaction	(11,4)	(35,8)	(47,2)	(11,2)	(38,8)	(50,0)
Autres dettes financières et intérêts courus	279,1	2 782,1	3 061,2	216,7	2 908,2	3 124,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(655,5)			(957,8)
Intérêts courus à recevoir			(5,4)			-
Dérivés de couverture de la dette.....			5,0			25,1
Endettement financier net			2 405,3			2 192,2

(1) dont intérêts courus sur les obligations senior pour un montant de 31,8 millions d'euros au 31 mars 2014 (4,6 millions au 31 décembre 2013)

11.1.1 | Contrat de Crédit Senior

Le 15 mars 2013, Rexel a refinancé sa ligne de crédit renouvelable de 1 100 millions d'euros en date du 21 décembre 2009 par la conclusion d'un nouveau contrat de crédit renouvelable (le « Contrat de Crédit Senior ») avec BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING Belgium SA, succursale française, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité d'arrangeurs et de teneurs de livre associés.

Le Contrat de Crédit Senior comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans et d'un montant maximum de 1,1 milliard d'euros, qui peut également être utilisé au moyen de tirages au jour le jour (*swingline loans*) à hauteur de 165 millions d'euros.

Selon les termes de ce Contrat de Crédit Senior, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

Au 31 mars 2014, Rexel satisfait à cet engagement sur la base du ratio d'endettement tel que calculé au 31 décembre 2013, et n'a procédé à aucun tirage au titre de ce Contrat de Crédit Senior.

11.1.2| Obligations senior

Au 31 mars 2014, la valeur comptable des obligations senior est présentée ci-dessous :

	Au 31 mars 2014				Au 31 décembre 2013			
	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur	Total	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur	Total
Obligations remboursables en 2018	EUR 488,8	488,8	4,5	493,3	EUR 488,8	488,8	(0,3)	488,5
Obligations remboursables en 2019	USD 500,0	362,6	(9,2)	353,4	USD 500,0	362,6	(11,5)	351,1
Obligations remboursables en 2020	USD 500,0	362,6	(5,8)	356,8	USD 500,0	362,6	(8,6)	354,0
Obligations remboursables en 2020	EUR 650,0	650,0	3,4	653,4	EUR 650,0	650,0	(7,9)	642,1
TOTAL		1 864,1	(7,1)	1 857,0		1 863,9	(28,3)	1 835,6

11.1.3| Programmes de cession de créances

Le Groupe Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe Rexel varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 31 mars 2014, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances cédées au 31 mars 2014 <i>(en millions de devises)</i>	Sommes tirées au 31 mars 2014	Solde dû		Échéance
				au 31 mars 2014 <i>(en millions d'euros)</i>	au 31 décembre 2013	
Europe - Australie 2011	425,0 EUR	483,9 EUR	357,4 EUR	357,4	402,4	16/12/2016
Etats-Unis	470,0 USD	601,3 USD	436,5 USD	316,6	326,3	18/12/2015
Canada	190,0 CAD	242,1 CAD	162,8 CAD	106,9	129,5	17/11/2017
Europe 2013	384,0 EUR	384,4 EUR	253,6 EUR	253,6	308,0	19/12/2018
TOTAL				1 034,5	1 166,2	
dont :						
- Dette enregistrée au bilan:				930,4	1 067,5	
- Financement hors bilan (programme Ester):				104,1	98,7	

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 31 mars 2014, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation s'élevait à 1 274,7 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 034,5 millions d'euros.

11.1.4| Billets de trésorerie

En septembre 2010, Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 mars 2014, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 127,1 millions d'euros (119,1 millions d'euros au 31 décembre 2013).

11.2 | Variation de l'endettement net

Au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

	Période close le 31 mars	
	2014	2013
<i>(en millions d'euros)</i>		
Au 1er janvier	2 192,0	2 599,2
Variation nette des lignes de Crédit Senior.....	-	(25,9)
Coûts de transaction et de refinancement	-	(13,9)
Variation nette des autres emprunts et concours bancaires.....	41,2	168,7
Variation nette des lignes de crédit	41,2	128,9
Variation nette de la titrisation	(138,2)	(95,0)
Variation nette des dettes de location financement.....	(1,6)	(42,3)
Variation nette des dettes financières	(98,6)	(8,4)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	306,2	50,3
Ecart de conversion	(4,5)	30,7
Effet des variations de périmètre sur l'endettement brut.....	6,1	(0,0)
Amortissement des coûts de transaction.....	2,8	4,8
Frais financiers liés aux opérations de refinancement.....	-	23,5
Autres variations	1,3	34,3
Au 31 mars	2 405,3	2 734,4

⁽¹⁾ dont en 2013, un montant de 30,4 millions d'euros correspondant au règlement des swaps d'intérêts qualifiés couverture de juste valeur sur les obligations remboursables en 2016

11.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

Au 31 mars 2014, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier sont les suivantes :

	(en millions d'euros)	
	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Echéances :		
Un an	290,4	227,9
Deux ans	228,1	252,2
Trois ans	364,4	411,5
Quatre ans	604,4	134,3
Cinq ans	608,7	798,2
Au delà	1 012,3	1 350,9
Sous-total dette financière	3 108,3	3 174,9
Coûts de transaction	(47,2)	(50,0)
Dettes financières	3 061,2	3 124,9

Les obligations senior émises en mai 2011, d'une valeur nominale de 488,8 millions d'euros, arrivent à échéance en décembre 2018, tandis que celles émises en avril 2012 pour un montant de 500 millions de dollars américains sont à échéance en décembre 2019 et celles émises en avril 2013 pour un montant de 650 millions d'euros et 500 millions de dollars américains sont à échéance en juin 2020.

Après avoir été renégocié en mars 2013, le Contrat de Crédit Senior comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans et d'un montant total de 1,1 milliard d'euros, qui peut également être utilisé au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 165 millions d'euros (voir note 11.1.1).

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2015, 2016, 2017 et 2018. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités ad hoc ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie, *commercial paper*) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Au 31 mars 2014, la liquidité du groupe s'établit à 1 569,9 millions d'euros (1 884,3 millions d'euros au 31 décembre 2013) représentant un excédent de 1 279,5 millions d'euros comparé au montant de 290,4 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois :

	(en millions d'euros)	
	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie...	655,5	957,8
Découverts bancaires.....	(58,5)	(54,3)
Billets de trésorerie.....	(127,1)	(119,1)
Contrat de crédit senior non tiré.....	1 100,0	1 100,0
Autres.....	-	(0,2)
Liquidité	1 569,9	1 884,3

12. | JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2014, le Groupe détient différentes catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur, qui sont présentées dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013		
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie IFRS7
Actifs financiers					
Instruments dérivés dans une relation de couverture .	8,2	8,2	-	-	Niveau 2
Autres instruments dérivés	0,6	0,6	0,3	0,3	Niveau 2
Passifs financiers					
Obligations	1 857,0	1 982,5	1 835,6	1 961,1	N/A
Instruments dérivés dans une relation de couverture .	13,4	13,4	25,5	25,5	Niveau 2
Autres instruments dérivés	11,2	11,2	9,6	9,6	Niveau 2

Hiérarchie IFRS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est soit reconnue, soit donnée en information sont classés dans des catégories selon une hiérarchie de juste valeur, telle qu'elle est décrite ci-dessous, fondée sur la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, est observable directement ou indirectement)
- Niveau 3 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, n'est pas observable)

Techniques d'évaluation

Les contrats de couverture de risque de change sont évalués en fonction des taux de change spot observables, des courbes de rendement des devises concernées, ainsi que des écarts de change entre les devises concernées.

Les *swaps* de taux d'intérêt sont évalués selon les techniques d'évaluation fondées sur les courbes de rendement de taux d'intérêt observables. Le Groupe intègre également le risque de contrepartie pour les instruments dérivés actifs ou le risque propre du Groupe pour les instruments dérivés passifs.

13. | SAISONNALITÉ

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, dès lors que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

14. | LITIGES

Pour la période close le 31 mars 2014, il n'y a pas eu d'évolution concernant les litiges présentés dans les états financiers au 31 décembre 2013 pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel.

15. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING

A la date de présentation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31 mars 2014 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.